



Situation compliquée

Par Ferfe85

Bonjour,

Je vis une situation compliquée et je ne vois pas la sortie de secours ?

Je vis en Espagne et mon mari est incarcéré en France à Périgueux.

Nous avons décidé de divorcer mais cela fait des mois que c'est un parcours du combattant entre les avocats qui refusent le dossier, ceux qui refusent l'aide juridictionnelle ?

J'aimerais savoir ce que je dois faire pour pouvoir enfin divorcer svp.

Y aurait-il un avocat ici ou que vous pourriez me recommander afin de m'aider svp.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Remplissez ce formulaire :

[url=https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php]https://www.forum-juridique.net/devis-avocat/devis-gratuit.php[/url]

Par kang74

Bonjour

Si vous vivez en Espagne, je ne vois pas bien comment vous pourriez avoir l'aide juridictionnelle.

Tout est possible, mais il va falloir effectivement payer pour cette situation particulière.

Par Isadore

Bonjour,

Si l'aide juridictionnelle vous a été attribuée, à vous ou à votre mari, il faut demander au bâtonnier du lieu de la demande de désigner un avocat :

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F18074]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F18074[/url]

C'est le seul cas où un avocat est obligé d'accepter l'aide juridictionnelle.

Vous trouverez aisément les coordonnées du bâtonnier en cherchant sur Internet.